



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 22 décembre 2005

Membres présents : Président : M. REBSAMEN
Secrétaires : M. CLAUDET - Melle MASLOUHI
MM. ALLAERT - BACHELARD - BARBEY - BERTELOOT -
M. BERNARD - Mmes BESSIS - BIOT - BLIGNY - MM. BOUHELIER -
BRUYERE - CHAPUIS - MM. DANIERE - DELATTE - Mme DELEBARRE
- MM. DESVIGNES - DETANG - DODET - DOUHAIT - DUPIRE -
Mme DURNERIN - MM. ESMONIN - Mme FLAMENT - M. FOUILLOT -
MM. GERVAIS - G. GILLOT - J.P GILLOT - GONDELLIER -
Mme HERVIEU - MM. HESSE - IZIMER - JOLY - JULIEN - LABORIER -
LAURENT - LECHAPT - Mme LEMOUZY - MM. MARCHAND - MARTIN
- MASSON - Mme MASSU - MM. MENUT - MILLOT - MOREAU -
OBRIOT - PARIS - PILLIEN - Mme POPARD - MM. PRIBETICH - RETY -
ROIZOT - Mme ROY - MM. SAUNIE - SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents : M. AUDARD (pouvoir à M.ESMONIN) - Mme AVENA (pouvoir à
M. MARTIN) - M. BEKTAOUI - BELLEVILLE - Mme BERNARD (pouvoir
à Mme BESSIS) - MM. BOURNY (pouvoir à Mme BLIGNY) - BRENOT
(Pouvoir à M. PERRIN) - BRIOT - CARBONNEL (Pouvoir à M. MOREAU) -
CHEVIGNY (pouvoir à M. BELLEVILLE) - Mmes COLOMBET (pouvoir à
M. PARIS) - DARCIAUX (Pouvoir à M. BACHELARD) - MM. DUBOIS
(pouvoir à M. BRUYERE) - ETIEVANT (Pouvoir à M. REBSAMEN) -
FOUCHERES - Mme GARRET-RICHARD (Pouvoir à Mme BIOT) -
M. MAGLICA (pouvoir à M. DANIERE) - Mme MANSAT (pouvoir à
Mme POPARD) - MM. NOWOTNY (pouvoir à Mme MASSU) - NUDANT
(pouvoir à M. BRIOT) - PERRIN - PETITJEAN (pouvoir à M. SOUMIER) -
PINON (pouvoir à M. GERVAIS)

**OBJET : TRANSPORT EN COMMUN – Programme 2006 d’achat de véhicules – Mise en
appel d’offres**

La Communauté doit procéder au remplacement d’autobus utilisés depuis un certain nombre d’années.
La convention de délégation du service public de transport en date du 23 décembre 2002, définit les
engagements de la Communauté, durant la période 2003-2008, en matière de renouvellement
d’autobus.

Les annexes 5 et 11 de ladite convention présentent sur les 6 années le programme d’investissement de
référence et l’âge moyen du parc d’autobus.

Sur ces bases, la commande 2006 correspond à 4 autobus standards et 6 autobus articulés.

Il est envisagé que ces 10 bus utilisent le Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) et qu’ils soient dotés
d’une palette pour personnes à mobilité réduite et d’un espace pour fauteuil roulant.

La commande projetée par la Communauté présenterait une décomposition en 2 lots :

- lot n°1 : 4 bus standards GNV
- lot n°2 : 6 bus articulés GNV.

Les montants en présence (4 386 000 €) font que la commande serait passée après appel d'offres européen (publicité communautaire).

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'approuver** l'acquisition de véhicules de transport urbain, tel qu'il vient d'être exposé, et de prendre acte du dossier de consultation ;
- **De solliciter** la participation financière de l'ADEME dans le cadre de son dispositif d'aides aux véhicules propres et économes ;
- **D'autoriser** le Président à lancer la procédure d'appel d'offres européen, et à signer les marchés et contrats en découlant ;
- **De dire** que les crédits correspondants seront prélevés sur le budget 2006.

Pour l'extract confort
Le Président
40, avenue du Dr. Paul
COMMUNAUTÉ
DE
L'AGGLOMERATION
DIJONNAISE
01 20 75 10 10
21075 DIJON CEDEX

Pour le Président,
le vice-Président,

Publié le **23 DEC. 2005**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 DEC. 2005

